

Mémento pour l'organisation d'une manifestation avec agrément de la commission régionale nage en eau vive.

Si vous souhaitez organiser une manifestation avec un agrément de la commission régionale NEV, vous devez tout d'abord faire une demande auprès du président de la CRNEV Normandie avant la fin du mois de Mai de l'année N-1.

Si c'est une manche du championnat de Normandie ou un sélectif national, l'organisation devra se conformer aux différents règlements spécifiques (règlement régional ou règlement national)

Si c'est une organisation à caractère mixte (NEV et NAP), il faudra bien distinguer les deux commissions.

Dans le cadre de la NEV, il faudra faire une inscription spécifique (Voir le formulaire d'inscription réglementaire qui vous sera transmis par la commission régionale NEV)

Dans le cadre de la NAP, il y aura des inscriptions spécifiques du type @nap.

Veiller à bien faire apparaître les différents règlements (ou y faire référence) dans les présentations des épreuves.

Dans le cadre d'une course mixte (NAP/NEV), il est tout à fait possible d'envisager un départ commun.

Attention, la commission régionale NEV n'est pas là pour financer les manifestations, en effet celles-ci sont à la charge des organisateurs.
(C'est bien l'organisateur qui encaisse les inscriptions, sauf quand la CRNEV est organisatrice)

Matériel :

La commission est là pour mettre à disposition des organisateurs du matériel spécifique du type :

- Chronomètres
- Chasubles (nettoyage à charge des organisateurs. A l'issue de la compétition, si les chasubles sont rendues non nettoyées, il sera facturé au club organisateur un nettoyage au tarif pressing)
- Flammes de départ et d'arrivée
- Banderoles
-

Moyens humains et encadrement :

Il est à la charge de l'organisateur qui fournira des chronométreurs et des secrétaires. L'organisateur pourra demander aux clubs participants de fournir des bénévoles pour aider.

Sur les organisations de manifestations nationales, la commission aidera à la mise en place et mettra à disposition des officiels spécifiques.

Pour vous aider, vous pouvez utiliser le guide de l'organisation du Trophée de L'Eure mis en place par le comité d'organisation du Trophée.